

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 18 janvier 2011 approuvant la reconduction du groupement d'intérêt public  
« Addictions drogues alcool info service »**

NOR : *ETSP1103958A*

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, et de la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, en date du 18 janvier 2011, le groupement d'intérêt public « Addictions drogues alcool info service » est reconduit pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.